



Priorité à la lutte contre la traite des êtres humains, à l'inclusion des Roms et à la migration

Le Bureau des affaires européennes de l'Armée du Salut a fixé ses priorités pour 2018.

Le Bureau des affaires européennes de l'Armée du Salut continuera de se concentrer sur les questions prioritaires de lutte contre la traite des êtres humains, de l'inclusion des Roms, de défis migratoires ainsi qu'un certain nombre d'autres questions de justice sociale.

Comme l'a souligné le Général André Cox dans son message de Nouvel An, la situation épouvantable de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains est une préoccupation majeure pour l'Armée du Salut. Au niveau de l'UE, nous continuerons à être engagés dans la plateforme de la société civile contre la traite des êtres humains et à contribuer au suivi de la situation et au soutien de nouvelles actions. Le Bureau des affaires de l'UE participera également activement à la campagne européenne de l'Armée du Salut, qui s'attaque à l'aspect de la demande de trafic.

Le réseau de l'Armée du Salut de mission pour les Roms et le groupe d'avocats commenceront également à examiner le cadre de l'UE pour l'inclusion des Roms après 2020, et chercheront à identifier comment l'Armée du Salut peut y contribuer. Nous continuerons à accroître l'engagement dans les plateformes pour l'intégration des Roms aux niveaux nationaux, ainsi que dans la plateforme de l'UE.

En ce qui concerne les migrations et les réfugiés, nous continuerons à suivre les développements politiques au niveau de l'UE et à alimenter les consultations lorsque cela est possible. Nous continuerons à plaider en faveur des droits des migrants sans papiers et continuerons à sensibiliser la population à la situation des réfugiés et des migrants dans des situations vulnérables.

Dans une lettre récente adressée à la Commission européenne, le Bureau des affaires européennes de l'Armée du Salut, ainsi qu'Eurodiaconia et FEANTSA se sont félicités des engagements pris récemment pour lutter contre le sans-abrisme dans le cadre de l'Agenda de développement durable 2030, ainsi que dans le nouveau pilier des droits sociaux. La lettre invite l'Union européenne à mettre en œuvre des engagements politiques, en veillant à ce que les futurs instruments financiers pour soutenir la solidarité et la cohésion arrivent bien à destination des personnes les plus démunies, notamment des sans-abri.

Auteur

La Rédaction / Source : Bureau des affaires européennes

Publié le

12.1.2018